



## Phase précontractuelle

- Aide au choix du schéma contractuel adapté à l'économie du projet ;
- Rédaction d'accords précontractuels : accord de confidentialité, accord de non sollicitation de personnel, accord de négociation, lettres d'intention, ...

## Phase contractuelle

- Rédaction et validation des documents contractuels : contrats de distribution, de coopération, de mandat, d'agence commerciale, de franchise, de licences de marques ou de savoir faire, de services, d'étude, conditions générales, accords industriels, ... ;
- Audit des contrats (analyser et évaluer les risques majeurs liés à l'exécution d'un contrat et proposer des correctifs, notamment par voie d'avenants, ...) ;
- Elaborer les scénarii de sortie lors de la fin du contrat et en accompagner la mise en œuvre.